

Missions

Référent intégrité

❖ Rôle du référent national intégrité

1. **Mise en œuvre du plan national** de lutte contre les violences
2. **Animer le réseau** des référents locaux intégrité
3. **Stimuler la formation** « lutte contre les violences »
4. **Promouvoir la communication** autour de la lutte contre les violences

❖ Rôle du référent régional intégrité

Le référent régional est « agréé » par la Fédération. Il doit suivre une formation obligatoire dispensée par Colosse aux pieds d'argile (formation de 7h) et participer à la réunion annuelle des référents

1. **Connaitre les procédures** fédérales et les outils dédiés
2. Orienter les victimes pour les procédures de signalement
3. Faciliter la transmission des informations entre le territoire et la Fédération
4. **Mettre en œuvre la formation** fédérale de lutte contre les violences

❖ Rôle du référent intégrité départemental

1. **Connaitre** ce qui est proposé par la Fédération (plateforme de signalement, outils...)
2. **Diffuser l'information** sur les possibilités de signalements au sein de la structure. Afficher les consignes fédérales (affiches...)
3. **Mobiliser** l'ensemble des acteurs du comité départemental/du club sur la thématique « lutter contre les violences »
4. **Inform**er le référent régional des problématiques locales

Le référent est désigné par le Président de la structure et validé par le Bureau Fédéral.

C'est un élu du Conseil d'Administration ou du Comité Directeur de la structure (il ne peut pas être CTS).

Le référent est désigné pour la durée d'un mandat.

Les référents intégrité seront formés par l'opérateur fédéral (Colosse aux pieds d'argile).